

## **Motion Nathalie Jaccard – Lutter contre la pauvreté : une bataille avec une stratégie, s’il vous plaît**

### *Texte déposé*

En matière de pauvreté et de précarité, là aussi, il y aura un « avant et un après » la crise du Coronavirus.

Avant, les chiffres — Caritas — faisaient état d’environ 10 % de la population vaudoise qui était considérée comme pauvre. Les besoins étaient déjà là. Mais, à l’avenir, ils seront probablement plus importants tant les conséquences économiques qui se profilent vont provoquer de gros dégâts et feront tristement gonfler les statistiques.

Depuis plusieurs années le Conseil fédéral a mis en place une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Aujourd’hui, il renvoie les cantons à leurs responsabilités en diminuant drastiquement les fonds qui étaient alloués à cet effet. Notre Canton s’est également engagé pour cette cause, en mettant notamment en place un Programme de prévention du surendettement, des prestations complémentaires pour les familles ou encore un revenu déterminant unifié (RDU). Ces mesures sont sans doute une avancée mais ne suffisent pas, elles ne suffisent plus... Il faut relever qu’environ 30 % de la population éligible ne demande pas les prestations sociales auxquelles elle a pourtant droit. En cause : la méconnaissance de leurs droits, la honte, des démarches administratives trop compliquées, et bien d’autres raisons.

Les masques de la pauvreté ont différentes formes et ont des provenances diverses. Ainsi, par exemple, le 70 % des personnes qui s’adressent au Centre social protestant (CSP) travaillent. Chez Caritas, les personnes qui font appel à l’aide alimentaire sont, maintenant, également des personnes qui avaient jusqu’à peu une situation professionnelle, des indépendants, ou des personnes qui ont quelques biens et qui, par conséquent, n’ont pas droit aux aides sociales étatiques. Sans compter les travailleurs précaires qui pouvaient cumuler plusieurs emplois qui se débrouillaient jusqu’à maintenant mais qui désormais ont perdu leur(s) emploi(s).

Il devient donc urgent de se doter d’une politique cantonale plus coordonnée en mettant en place une stratégie cantonale de prévention et de lutte contre la pauvreté pour :

- Améliorer et renforcer les mesures existantes.
- Permettre les échanges et l’union entre politiques, professionnels, associations et divers acteurs pour développer et tester des approches innovantes.
- Fournir des outils pratiques et mieux comprendre les mécanismes de reproduction de la pauvreté et permettre ainsi une meilleure réponse aux conséquences directes sur les individus, notamment les enfants.
- Recenser, observer et développer les bonnes pratiques dans notre canton, mais également ailleurs en Suisse.

Il est également impératif de se doter d’un outil qui mesurerait systématiquement et périodiquement l’ampleur et l’évolution de ce fléau dans notre canton, permettant ainsi de tirer les enseignements qui en découlent. Ce monitoring cantonal tiendrait compte de l’ensemble des personnes en situation de précarité. Actuellement, les chiffres du rapport social sont basés sur l’octroi des divers types de prestations sociales et, par conséquent, les personnes qui ne demandent pas d’aides et les citoyens et citoyennes qui n’ont pas droit à ces aides — notamment tous les effets de seuil — échappent à ces statistiques, faussant ainsi notre perception de la réalité.

Le programme de cette stratégie devrait permettre de développer et d’affiner notamment :

- La garantie des besoins vitaux.
- Des programmes de formation de rattrapage ou le libre accès à des formations continues qui permettrait de mieux tenir compte de l’égalité des chances.

- Des programmes d’encouragement précoce pour les enfants.
- Permettre une meilleure conciliation de la vie familiale et professionnelle.
- Développer des actions pour aider les ménages à retrouver leur autonomie.
- Faciliter l’accès aux aides.
- Permettre des campagnes de sensibilisation plus ciblées.
- Etc.

Ainsi, la présente motion demande au Conseil d’Etat l’élaboration d’un décret ou d’un projet de loi pour la mise en œuvre d’une telle stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté ainsi que la mise en place d’un monitoring cantonal.

*Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.*

*(Signé) Nathalie Jaccard  
et 29 cosignataires*

### *Développement*

**Mme Nathalie Jaccard (VER) :** — Prévenir et lutter contre la pauvreté ne doit pas se résumer aux seules actions, bien qu’essentielles, de donner de l’argent et de la nourriture. La santé et le bien-être émergent d’une interaction constante entre un individu et son milieu. Ils sont liés à la capacité d’une personne d’agir sur son environnement et d’accomplir les rôles qu’elle décide d’y jouer. Mais la précarité et la pauvreté induisent un manque de contrôle sur son environnement et son destin, pouvant ainsi entraîner, entre autres, des facteurs de stress aggravé, des problèmes de santé, une perte de l’estime de soi, de la culpabilité, une fracture du lien social, un appauvrissement culturel, tout cela pouvant mener à l’isolement social et au repli sur soi-même.

Si les chiffres de la pauvreté — soit environ 10 % de la population — sont déjà impressionnants pour un pays comme le nôtre, ils le seront encore plus avec la crise sanitaire et ses conséquences, que nous connaissons. Les visages de la pauvreté ont différentes formes, en plus de celles que nous connaissons déjà : bas seuil, familles du quart-monde, familles monoparentales, etc. S’y ajouteront ceux des étudiants, des indépendants, de travailleurs précaires, ou de personnes qui ont quelques biens et qui, par conséquent, n’ont droit à rien.

Pour mieux comprendre et mesurer cette évolution, et par-là même pouvoir cibler les besoins et agir, il est nécessaire de nous doter d’un outil de surveillance cantonal donnant une vue d’ensemble globale et qui tiendrait compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté. Si le canton a bien mis en œuvre certaines mesures, elles ne suffisent plus. Il devient urgentissime de se doter d’une politique cantonale coordonnée, en mettant en place une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Cette stratégie permettra, en concertation tant avec les milieux politiques que professionnels et associatifs, mais aussi avec les divers acteurs vivant la précarité au quotidien, d’améliorer, de renforcer et de développer un ensemble de programmes, dont notamment l’accès facilité à la formation et à la formation continue, l’encouragement précoce pour les enfants, une meilleure conciliation de la vie de famille et de la vie professionnelle. Elle devra également favoriser les échanges, pour développer et tester des approches innovantes, réfléchir à une formation plus efficiente des futurs travailleurs sociaux, permettre de mieux comprendre certains mécanismes, avec entre autres pour objectif de diminuer, voire de gommer les inégalités de destin, d’offrir une réelle égalité des chances de pouvoir se relever et de se remettre sur les rails, mais aussi afin que la pauvreté ne se transmette plus comme un héritage. Agir maintenant n’est pas une option, mais un devoir.

Telles sont les raisons pour lesquelles la présente motion est déposée. Elle demande à l’Etat de se doter de cette stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, avec la mise en place d’un monitoring cantonal. Je me réjouis de pouvoir en discuter de manière plus approfondie en commission.

**La motion, cosignée par au moins 20 députés, est renvoyée à l’examen d’une commission.**